

Les Balkans

Bulgarie

Population rom	700 000 (estimation minimale) soit plus de 10% de la population totale
Date d'arrivée	fin 14 ^e siècle et en continu au 15 ^e siècle Sédentaires en grande majorité
Statut	période soviétique : encouragement à la sédentarisation - loi 1958 : résolution des problèmes de la minorité tzigane période actuelle : nationalité bulgare, citoyenneté européenne, reconnaissance des Roms comme minorité ethnique difficultés économiques lors du passage vers l'économie de marché, aggravées pour la population rom à part quelques exceptions de Roms ayant fait fortune
Habitat	Quartiers Roms anciens intégrés dans la ville, aujourd'hui toutefois Roms aux alentours des grandes villes (taudis) Existence d'une cohabitation proche entre nouveaux quartiers bulgares et habitat rom dégradé, dépourvu de canalisations, de voies goudronnées (mauvaises relations de voisinage) Habitat généralement peu satisfaisant sauf dans certaines municipalités Plus récemment, cas de relogement de familles roms dans des immeubles construits avec le financement de la Banque de Développement Européenne à l'initiative de municipalités
Éducation	Refus de la majorité des Bulgares de voir supprimée la ségrégation dans le système scolaire Entre 44 et 70% enfants roms scolarisés dans établissements roms et dans quartiers roms Mise en œuvre d'un programme de déségrégation et de formation des maîtres mais peu d'évolution depuis 1990
Emploi	Taux de chômage des Roms entre 56 et 80% Risque de refus d'embauche pour raisons ethniques Travailleurs condamnés à des emplois peu spécialisés faute d'instruction Mise en place d'un Conseil pour l'intégration au Ministère du travail
Santé	en principe, assurance maladie garantie par la loi à tous les Bulgares ayant un emploi, mais refusé aux Roms parce que souvent sans emploi de même les Roms sont tenus à l'écart de l'aide sociale garantie
Discriminations et violences	Persistance voire augmentation des préjugés défavorables à l'encontre des Roms Exactions contre des individus ou des groupes commises par des groupes de tendance fasciste Brutalités policières Complaisance de l'administration judiciaire Expulsions forcées dans certains quartiers, les Roms ne possédant pas de titres de propriétés
Avancées et perspectives	Dispositions juridiques garantissant l'accès aux droits civiques pour les Roms au cours des dernières décennies, Efforts déployés par les gouvernements sous l'impulsion du Conseil de l'Europe en matière de logement, de déségrégation dans l'institution scolaire Possibilité de recours contre les brutalités policières (commission "antidiscrimination") Assistance judiciaire aux personnes agressées assurée par les ONG mais uniquement dans les villes

	Protestation en 2010 de la Section bulgare du Comité Helsinki (mission de défense des Droits de l'Homme) Rappel du droit à la liberté de circulation en Europe pour tous les Bulgares et les Roumains Partis politiques roms et élections de députés roms Parution de journaux roms Présence de députés roms au Parlement européen
--	--

Albanie

Population rom	90 000 (estimation minimale) soit 2,8% de la population totale
Date d'arrivée	
Statut	statut de minorité linguistique (reconnu en 2003)
Habitat	En bidonvilles pour les plus pauvres ou logements précaires, souvent sans accès à l'eau potable, à l'électricité ou à un réseau d'assainissement, dans des zones où l'accès aux soins est limité voire inexistant Expulsions de terrains, d'immeubles... sans relogement
Éducation	Pas d'enseignement en romani Taux de scolarisation des enfants roms, très bas, éducation souvent dans des écoles séparées.
Emploi	71 % de chômage pour les Roms en l'absence d'une formation discrimination à l'embauche emploi subalterne, ferraille, vente de fripes
Santé	insalubrité, sous-alimentation et manque d'hygiène → santé compromise difficulté d'accès aux soins
Discriminations et violences	Considéré comme minorité différente des autres minorités (Grecs, Macédoniens et Monténégrins) Victimes de discriminations et violences périodiques Refus de reconnaître la culture et les traditions des Roms été 2012 : promulgation d'une interdiction du ramassage des déchets = mesures discriminatoires contre les Roms qui sont les seuls à tirer leur subsistance du ramassage et du recyclage des déchets
Avancées et perspectives	Engagement du gouvernement de promouvoir une stratégie nationale pour l'amélioration des conditions de vie des Roms (2003) 2008 : déblocage de fonds pour le logement des Roms